

Préposé.e à l'entretien au Colisée

(poste permanent à temps plein)

Sous l'autorité du responsable aux équipements récréatifs, le/la titulaire du poste devra effectuer principalement les fonctions suivantes :

RESPONSABILITÉS :

- Entretien des infrastructures sous la supervision du responsable des équipements récréatifs;
- Opération de la surfaceuse (Zamboni);
- Vérification de la machinerie et des équipements mécanique et électrique;
- Au besoin, aider les personnes (usagers) qui sollicitent son aide temporairement;
- Entretien ménager du bâtiment;
- Exécution de toutes réparations qui ne nécessitent pas l'emploi d'une personne qualifiée dans le domaine.

EXIGENCES :

- Posséder un permis de conduire valide;
- Posséder des habiletés techniques pour opérer et conduire une surfaceuse à glace;
- Posséder une expérience pertinente à la fonction;
- Avoir de l'entregent et être diplomate;
- Faire preuve d'initiative et de bon jugement.

CONDITIONS ET SALAIRE :

- Début de l'emploi : juin 2025.
- Le poste est permanent, temps complet pour un horaire de 40 heures/semaine en rotation (jours, soirs ou fins de semaine) durant la période d'opération des glaces selon les modalités prévues à la convention collective.
- La rémunération et les conditions de travail seront établies en fonction de la convention collective présentement en vigueur.

Toutes les personnes intéressées par le poste ci-dessus peuvent remettre leur curriculum vitae **avant 16 h, le vendredi 6 juin 2025** au Service des ressources humaines aux coordonnées suivantes :

Poste : Préposé à l'entretien à l'aréna

Service des ressources humaines
Ville de Matane
230, avenue Saint-Jérôme
Matane (Québec) G4W 3A2
ressourceshumaines@ville.matane.qc.ca

Le 22 mai 2025